



REUNION CA 19/06/2025

PRESENTS : TINLOT J PAILLER A RIFFAUD D COUTY JC MECHENET P
DUBUISSON JP SMAALI K RENOUIL TAUBREGEAS JJ

ABSENTS : LEMARGUE P VENOT C ROUFFIGNAC JC

EXCUSES : FREDAGUE POUPON M MONTAGNE T

INVITES : GUILLEMAIN N COURIVAUD C

1) VIDE GRENIER

L'AAPPMA organise le 28/06 à Bellac sur les bords du Vincou près du pont de pierre un vide grenier pour la vente de matériel de pêche d'occasion
Le point est fait sur les différentes démarches administratives, contacts avec les exposants, communication, animations au cours de la journée (simulateur de pêche, initiation pêche, jeux avec présence d'un guide de pêche), buvette
A proximité, installation d'un guinguette avec restauration possible et démonstration de danse avec l'association Beldanse de Bellac

CF Affiche

2) CONCOURS DU 14 JUILLET

3 épreuves distinctes

- Le matin, pêche aux carnassiers du bord ,aux leurres avec une seule canne, sur le parcours de Chaume (Gartempe) rive DROITE entre le pont routier et le vieux pont et rive GAUCHE en amont du vieux pont jusqu'à la balise posée (en fonction du nettoyage)
- Après midi, sur 2 parcours différents en aval du pont routier, rive DROITE
 - Pêche au coup grande canne
 - Pêche au feeder

CF Pièce jointe pour le règlement des épreuves

3) ATELIER PECHE

Suite à différentes demandes, en particulier l'apprentissage des nœuds de pêche, ces ateliers seront mis en place à partir du dernier trimestre 2025, avec la présence d'un guide de pêche pour l'animation

La partie théorique pourrait se faire au local de l'AAPPMA et la partie pratique sur le bord du Vincou

D'autres thèmes peuvent être abordés en fonction des demandes des adhérents

Renseignement au numéro de l'AAPPMA **06 41 39 90 98**

4) DEBROUSSAILLAGE

Le 11 juillet matin un débroussaillage est prévu sur le parcours de Chaume avant le concours du 14. Les bénévoles sont toujours les bienvenus avec casse croûte de réconf

TEL : 06 41 39 90 98

5) SUBVENTION FAA

L'avis du CA est demandé concernant les séances d'initiation à la pêche au feeder et au float tube par un guide de pêche

Le projet est adopté

Le Président
Jean Tinlot

Le Secrétaire
Jean Jacques Taubregas